

RÉSUMÉ RÈGLEMENTS

Catégorie



Benjamin	1er octobre 1997 au 30 septembre 1999
Cadet	1er octobre 1995 au 30 septembre 1997
Juvenile	1er juillet 1993 au 30 septembre 1995

Liste des joueurs

L'entraîneur devra toujours avoir en sa possession sa liste de joueurs. Il s'agit d'une photocopie des cartes étudiantes des joueurs (liste GPI), signée par le responsable des sports ou de la direction d'école, et plastifiée. Dans le cas où une liste n'existe pas, chaque joueur doit montrer sa carte étudiante ou assurance-maladie avec photo).

Ajout de joueurs

Les inscriptions additionnelles devront être inscrites auprès de Sports Laval, et ce, avant la troisième partie de la saison de l'équipe. Ce mécanisme devra être appliqué chaque fois qu'il y a ajout d'un ou de plusieurs joueurs.

Surclassement

Un joueur peut être surclassé un maximum de trois fois. S'il joue un 4^e match, le joueur devra terminer la saison dans l'équipe de surclassement.

L'entraîneur devra inscrire sur la feuille de match que ce joueur est surclassé.

Remise de parties

Aucune partie n'est remise sans l'autorisation de Sports Laval. Les seuls motifs admis sont :

- fermeture d'école (le jour même)
- accident majeur en cours de transport

Formation 3R

Tout entraîneur du sport étudiant devra suivre la formation des 3R, sans quoi son équipe ne pourra participer au championnat régional leur permettant de se qualifier pour le championnat provincial.

Retard

Toute équipe qui se présente avec un retard de moins de 15 minutes de l'heure fixée du début de la partie peut jouer cette partie. Après plus de 15 minutes de retard, l'équipe perd par défaut. L'officiel doit clairement identifier l'équipe fautive et signer cette feuille de match.

Protêt

Un protêt peut-être logé lorsqu'une institution croit avoir été victime d'un préjudice au cours d'une compétition sportive (règlement administratif, règles de jeu ou autres irrégularités.)

Un entraîneur ou son capitaine selon les règlements spécifiques de chaque sport, doit prévenir pendant la partie de sa décision de déposer un protêt et doit inscrire celui-ci sur la feuille de pointage de la partie avant la signature des arbitres.

Résultats

Au plus tard à 12h00 le lendemain du match, l'école hôte devra avoir transmis le résultat sur Stats en ligne.

<http://www.arseqca.com/>



RÉSUMÉ RÈGLEMENTS

À faire en arrivant

1. Se présenter à l'officiel ainsi qu'à l'entraîneur adverse
2. Remettre la liste des joueurs / cartes étudiantes
3. Déposer cette feuille sur la table des marqueurs
4. Remettre la feuille de match à l'officiel
5. Signer la feuille de match
6. Compléter l'enveloppe en compagnie de l'entraîneur adverse
7. S'assurer de laisser les lieux propres au départ
8. Remettre l'enveloppe au responsable du Sport étudiant

Nombre de joueurs et entraîneurs

Vingt-cinq (25) joueurs au maximum sont autorisés à participer aux activités d'une équipe au cours de la saison. Une équipe doit se présenter avec un minimum de huit (8) joueurs prêts à commencer la partie. Toute équipe qui ne respecte pas ce minimum sera automatiquement déclarée forfait.

Durée

En saison régulière, les matchs seront de deux (2) fois trente-cinq (35) minutes sans prolongation.

Prolongation

Lors des séries de fins de saison, en cas de prolongation, (2 X 5 minutes) seront jouées sous la formule de but en or (dès qu'un but est marqué, le match est terminé), si l'égalité persiste, cinq (5) tirs de confrontation seront accordés à chaque équipe, et ce, aux joueurs sur le terrain seulement.

Substitution

Le nombre de substitutions est illimité. Une équipe peut changer un ou plusieurs joueurs avec l'autorisation de l'arbitre. Les substitutions se font par le centre du terrain.

Ballon officiel

Le ballon officiel doit obligatoirement être en cuir. Le ballon officiel pour toutes les catégories benjamine, cadette et juvénile est le #5.

Points d'éthique sportive

- | | |
|--|-----------------------|
| 0-1 carton jaune par partie : 2 points | 1 expulsion : 0 point |
| 2-3 cartons jaunes par partie : 1 point | Forfait : 0 point |
| 4 et + cartons jaunes par partie : 0 point | |

Suspension

Lors d'un match	Suspension
Carton rouge	2 matchs
2 X cartons jaunes	2 matchs

Durée de la saison	Suspension
2 X cartons rouges	Expulsé pour la saison
3e carton jaune	1 match
5e carton jaune	1 match
6e carton jaune	1 match

Responsabilité de l'entraîneur

L'entraîneur en question à la responsabilité de l'application des sanctions prévues. Le non-respect de ce règlement entraîne la perte du ou des matchs concernés ainsi qu'une suspension automatique de deux (2) matchs pour l'entraîneur.

L'entraîneur doit inscrire sur la feuille de match le nom du joueur qui purge son match de suspension.
(Ex. Pierre-Jean Jacques purge son premier match de suspension.)

